



Monsieur Renaud MUSELIER
Président de Région
Président de Régions de France

Montlaux, le 16 juin 2020

Objet : Une offre ferroviaire exemplaire

Monsieur le Président,

A la lecture du communiqué "Lancement de l'Opération TER de France", nous constatons avec plaisir que bon nombre de régions développe des offres de transport ferroviaire régional.

Nous remarquons toutefois que, dans notre région, certaines possibilités d'offres semblent ignorées. Nous citerons, comme exemple majeur, le cas du Val de Durance où le trafic, après avoir été quasiment nul pendant le confinement, sera à nouveau interrompu pendant 5 mois du fait des travaux dits MGA2, sans que soit exploitée la solution des itinéraires alternatifs existants.

Pendant cette interruption de trafic entre Gardanne et Meyrargues (cette gare devenant origine/destination pour la desserte des Alpes), la solution alternative aurait été de reporter le trafic *via* la ligne Cavillon-Pertuis en choisissant Avignon-TGV comme origine/destination des trains des Alpes. Cette option aurait permis de redynamiser l'offre touristique grâce à la correspondance en quai à quai avec des TGV de/vers Paris, Lille... La gare de Pertuis aurait servi de relais autocars de/vers Aix et Marseille, en correspondance avec ces trains.

Certes, la SNCF ne vous a pas proposé cette possibilité, mais, d'avis d'expert, cette ligne est en très bon état, et ne voit passer que quelques trains de fret par semaine (desserte de l'usine Arkéma de St-Auban). Rien ne s'oppose à la circulation de ce type de trains de voyageurs, dont l'Autorité Organisatrice de transport pourrait exiger de son opérateur la mise en circulation. La mise en place exemplaire de cette offre constituerait un exemple pour l'association Régions de France que vous présidez.

Parallèlement, comme vous le savez, la SNCF fait toujours la sourde oreille quant à détourner par cette ligne le train de nuit Paris-Briançon en 2021, et ce malgré les arguments réglementaires et techniques développés par notre association, arguments non contestés par la SNCF.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Raymond PELLOUX

Sylvain LIAUTARD